

SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 7 JUILLET 2022

2022 - 15 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ATLANSUN »

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 7 juillet, le Bureau du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 30 juin 2022, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 8

Délégués présents : 7
Votants : 7

Délégués présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA

Monsieur Patrick BERTIN, 2^{ème} Vice-Président

Monsieur Didier MEYER, 4^{ème} Vice-Président

Monsieur Maurice BOUHIER, 6^{ème} Vice-Président

Monsieur Philippe CAILLON, 7^{ème} Vice-Président

Délégués présents par visioconférence :

Monsieur Frédéric DUNET, 1^{er} Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5^{ème} Vice-Président

Absents excusés :

Monsieur Dominique DAVID, 3^{ème} Vice-Président

Affichage le 18 juillet 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2311-7,

Considérant que le SYDELA est membre d'une association dénommée « ATLANSUN » dont l'objet est de développer, grâce à un réseau d'acteurs professionnels de la filière solaire, la part de l'énergie solaire dans un mix énergétique durable en favorisant les synergies et en contribuant à l'émergence de projets.

Considérant que l'association ATLANSUN organise le 5 juillet 2022 à Saint-Joachim les rencontres solaires de l'Ouest à l'occasion des dix ans du réseau.

Considérant que cet événement est une journée de rencontres et d'échanges autour du solaire dont l'objectif est de démontrer le solaire comme vecteur de développement du territoire tant au niveau économique qu'énergétique.

Considérant que le SYDELA souhaite être partenaire de cet événement, en soutien de ses actions en faveur du développement de l'énergie solaire sur le territoire départemental de la Loire Atlantique.

Le Bureau décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **D'accorder une subvention à l'association ATLANSUN à hauteur de 1 450 €, au profit de l'évènement « Rencontres solaires de l'Ouest », sous réserve de l'inscription des crédits au budget principal du SYDELA.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

